

## Le parcours d'intégration des primo-arrivants

Quoi ?

### Un parcours en 4 axes :

- un module d'accueil comprenant :
  - un bilan social
  - une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique
  - une aide ou une orientation vers les services d'aide à l'accomplissement des démarches administratives
- une formation à la langue française
- une formation à la citoyenneté
- une orientation vers le dispositif d'insertion socio-professionnelle adapté.

Pour qui ?

**Par primo-arrivant, on entend :** les personnes étrangères séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, sauf les citoyens de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse, et des membres de leur famille.

Le parcours d'intégration est obligatoire pour les primo-arrivants. Toute personne étrangère ou d'origine étrangère a la possibilité de bénéficier des services de ce parcours.

Où ?

**Dans les 6 bureaux d'accueil du CIMB :** Mons, Saint-Ghislain, Colfontaine, Frameries, Dour et Tournai.

**Informations et rendez-vous : 065/61.18.53**

## Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère



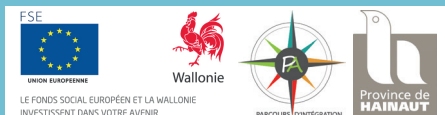
### Centre Interculturel de Mons et du Borinage

Rue Grande, 38  
7330 Saint-Ghislain  
065/61.18.50

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h00 à 16h30

[cimb@skynet.be](mailto:cimb@skynet.be) - [www.cimb.be](http://www.cimb.be)

Avec le soutien des  
Communes de notre  
ressort territorial et de :



## QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CIMB) est l'un des 8 Centres Régionaux d'Intégration que compte la Wallonie.

Notre objectif est de promouvoir toute initiative en vue de favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère résidant sur notre territoire de compétences.

Pour mener à bien nos missions, nous accueillons ce public et travaillons avec les associations, Services publics et d'autres organismes afin de mettre en place le parcours d'intégration des primo-arrivants, d'organiser des formations, d'accompagner les associations et leurs projets, de coordonner les activités d'intégration, de mettre en place des actions de sensibilisation ...



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS ET DE LEURS ACTIONS

Aide à l'introduction de dossiers lors d'appels à projets (Wallonie, Fondation Roi Baudouin...)

Accompagnement des projets et soutien, collaboration voire partenariat dans les actions liées à l'intégration et à l'interculturalité.

## LA COORDINATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION (PLI)

Mise en réseau des associations et Services qui mènent des actions directement ou indirectement liées à notre public, via les Plateformes du Plan Local d'Intégration (PLI)

Alpha-FLE  
Citoyenneté

Ces plateformes permettent des échanges de pratiques et d'informations ainsi que la mise en place de collaborations.

## FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION PROPOSÉES

en fonction des demandes et de l'actualité

### Pour les professionnels

(travailleurs sociaux, agents communaux, membres d'associations...)

- La communication interculturelle
- Le droit des étrangers
- La gestion des asbl
- L'intégration citoyenne

...

### Pour le public

- Le français langue étrangère
- La découverte de la société belge
- L'accès au marché du travail
- L'accès aux soins de santé

...

Le Plan Local d'Intégration a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère :

- en mettant en évidence les besoins spécifiques de ce public,
- en identifiant l'offre existante pour répondre à ces besoins,
- en prévoyant des stratégies d'action en concertation avec les partenaires.